

Enquête publique

Objet : Information concernant la mise en vente de la parcelle communale sise à MANHAY-ODEIGNE, cadastrée Section B n°1808 L2, d'une contenance d'après cadastre de 25 ares 53 centiares, jouxtant la propriété de Monsieur et Madame DEVILLE.

---

Il est porté à la connaissance des Administrés que le Collège communal a marqué son accord de principe sur la mise en vente de la parcelle communale sise à MANHAY-ODEIGNE, cadastrée Section B n° 1808 L2, d'une contenance d'après cadastre de 25 ares 53 centiares, jouxtant la propriété de Monsieur et Madame DEVILLE.

Le dossier peut être consulté, auprès du service Urbanisme de la Commune, à partir du 04 novembre 2020 jusqu'au 20 novembre 2020 de 09.00 heures à 12.00 heures.

Toute personne intéressée par cette acquisition est invitée à faire parvenir son offre, dans ce délai, à l'Administration Communale, Voie de la Libération n° 4 à 6960 MANHAY.

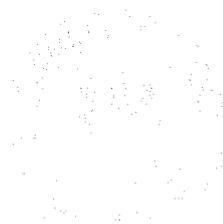
A Manhay, 04 novembre 2020.

Par le Collège :

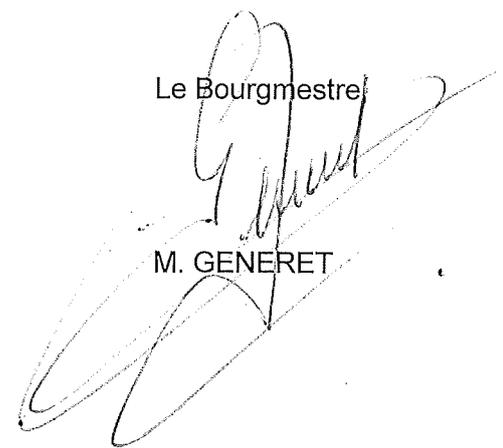
La Directrice générale f,f,



T. CORNET



Le Bourgmestre



M. GENERET